

D'après l'inventaire de 1448, il y aurait eu alors aussi un autre reliquaire contenant du *bois de la vraie croix*, et ce reliquaire est ainsi désigné :

— *Quedam crux cum pede deaurato munita ante et retro lapidibus preciosis in qua sunt plures reliquie et inter cuncta de precioso Ligno Crucis Domini quam crucem dedit Dom. Ludovicus de Porperiiis quondam canonicus lugdunensis.*

Ce Louis de Porprières ne figure pas dans l'Obituaire, mais on y rencontre :

— *Huetus de Porperiiis, subdiaconus et canonicus hujus Ecclesie*, vivant en 1261.

Déjà, en 1397, cette relique figurait sur les registres capitulaires de Saint-Jean ; on y lit, en effet, sous la date du 4 février 1349 : « Le Chapitre ordonne au Trésorier de remettre à Jean Joly, sacristain de Saint-Nizier, plusieurs bijoux de l'église, notamment la croix d'argent doré dans laquelle il y a *du bois de la vraie croix de notre Sauveur*, en gage et pour sûreté d'une somme de neuf vingt livres que ledit sacristain a prêtée pour la défense du Chapitre, au sujet de l'injuste prétention de l'abbé et couvent de l'Isle Barbe qui soutenoient que le château de Rochetaillée était de leurs fiefs. » Le 11 mars 1499, le Chapitre décida que, « suivant l'ancienne coutume, le sacristain de Saint-Étienne ira, tous les vendredis saints, prendre les reliques *de la Sainte Croix* dans le Trésor, revêtu d'une chappe et d'une mitre, accompagné des prêtres et des clercs nommés audit Saint-Étienne, et les porteront dans cette église Sainte-Croix où, ce jour, se fait l'office » (Reg. cap., liv. 31, f° 21).

Plus tard, la cathédrale remit en don, le 20 février 1507, au R. P. Geoffroy de Pompadour, évêque d'Annecy, « un fragment de la *vraie croix* (1), une partie de l'éponge dont Jésus-Christ avait été abreuvé sur la croix, — de la terre de son sépulcre, —

¹ Ce reliquaire est ainsi décrit dans l'inventaire de 1761. « Un reliquaire d'argent dans lequel il y a du *bois de la Sainte-Croix*, en or fait en double croizon, enrichi de deux perles fines blanches et de deux saphirs fins tirant sur le bleu. » Ce reliquaire fut sauvé en 1793 et restitué à la cathédrale qui le conserve encore dans son Trésor.